

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par un projet de règlement modifiant le Règlement de lotissement n°1298-2020 de la Municipalité de Sainte-Sophie.

**AVIS** est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 7 juin 2022, le conseil a adopté le projet de règlement de modification n° **PP-2022-16** et intitulé : « **Amendement au règlement n° 1298-2020 relatif au lotissement afin de modifier les articles 3.2.3 et 3.2.6** ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **28 juin 2022, à 17 h 45** à la salle du conseil sise au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie. L'objet de cette assemblée est de présenter les modifications prévues au présent projet de règlement d'urbanisme, soit :
  - De modifier l'article 3.2.3 « Normes applicables aux terrains en bordure d'une rue existante » - Tableau 2 par le remplacement, dans la colonne « Profondeur minimale (mètres) », des nombres « 80 » par « 30 » et « 75 » par « 30 »;
  - De remplacer l'article 3.2.6 « Dimensions des lots dans une courbe » par le suivant :  
« Dans le cas d'un terrain ayant au moins 50 % du frontage sur la ligne extérieure d'une courbe, dont l'angle est inférieur à 135 degrés, la largeur du terrain peut être diminuée jusqu'à 50 % de la largeur minimale requise, pourvu que la superficie minimale du lot prescrite soit respectée ».
3. Le projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire des personnes habiles à voter.
4. Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement au bureau du directeur général et secrétaire-trésorier situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie, à Sainte-Sophie. Le projet de règlement peut être consulté sur le site Web de la Municipalité en suivant ce lien : [Projet de règlement n° PP-2022-16](#).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 14 juin 2022.



France Charlebois, OMA  
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe